

Unité de rattachement :	No : 2420	Nom : Didactique des langues	Code CAFF :7502
--------------------------------	------------------	-------------------------------------	------------------------

Sigle :	<i>DDL3235</i>	Espace réservé au Bureau des études Code CAFF confirmé :
Titre complet :	Creating and Adapting Language Learning Tasks	
Titre abrégé :		
Crédits :	3 crédits	
Objectifs du cours :	<p>The overall objective is to equip students with the theoretical and practical knowledge necessary to design, adapt and evaluate language learning tasks based on task-based language teaching principles and second language acquisition research. By the end of this course, students will be able to:</p> <ul style="list-style-type: none"> critically examine the theoretical foundations of task-based language teaching and apply these principles to the design and adaptation of language learning tasks, create and modify effective tasks that can integrate multiple modalities and components, assess the effectiveness of different tasks using SLA theory, providing reasoned justifications for their pedagogical decisions. 	
Sommaire du contenu :	<p>This course provides an in-depth exploration of task-based language teaching in second language learning. Through a task-based approach, students will analyze, evaluate, adapt, and design tasks that integrate multiple language skills (reading, writing, listening, and speaking) and language components (grammar, vocabulary, pronunciation). Current topics in task-based research that focus on tasks in terms of sequencing, complexity and implementation (e.g., repetition, participant distribution), and their impact on language learning and performance (complexity, accuracy and fluency), will be addressed.</p>	
Compétences professionnelles en enseignement :	Ce cours favorise le développement des compétences professionnelles en enseignement # 1, 2, 3, 4, 5, 7, 8, 11 et 12.	
Modalités d'enseignement :		
Conditions d'accès :		
Cours concomitant(s) :		
Préalable(s) :	DDL1233 - Teaching Oral Comprehension and Production in ESL DDL2238 - Teaching Written Comprehension and Production in ESL	

Justifications et informations complémentaires

Réponses obligatoires

A. À quels besoins répond ce cours? Quels sont les éléments qui en justifient la création?

Ce cours est actualisé dans le contexte de la refonte du programme de baccalauréat en enseignement de l'anglais langue seconde afin de s'arrimer au nouveau Référentiel de compétences de la profession enseignante.

B. Dans quel(s) programme(s) s'insère-t-il ? Baccalauréat en enseignement de l'anglais langue seconde

C. Ce cours constitue-t-il la modification en tout ou en partie d'un ou de plusieurs cours actuels du répertoire? Non Oui

Si oui : Quel(s) cours remplace-t-il? : DDL3231 - Critical Evaluation and Creation of Teaching Material in ESL

Dans quel(s) programme(s) le remplacement doit-il être effectué? (Cochez la situation qui s'applique.)

Dans tous les programmes où le cours est offert

Seulement dans certains programmes. Énumérez ces programmes : Baccalauréat en enseignement de l'anglais langue seconde

D. À quelle fréquence prévoit-on offrir ce cours (nombre de groupes-cours par année et par trimestre)? Un groupe-cours par année à l'hiver à partir de la troisième année après l'implantation du nouveau programme

E. Dans quelle catégorie devrait se classer ce cours : magistral, atelier, technique, stage d'enseignement ou stage professionnel?

Magistral : indiquer le maximum pédagogique: 45.

Atelier : indiquer le maximum pédagogique:

Technique : veuillez indiquer le local particulier demandé _____

Stage en enseignement

Stage professionnel

Confirmation de la catégorie du cours par le Bureau des études :

F. S'agit-il d'une activité dont l'évaluation se fera selon le type succès-échec?

Non Oui

G. S'il s'agit d'une activité de cycles supérieurs soumise à une évaluation par un jury, sera-t-elle évaluée par une mention (Excellent, Très bien, Bien, Échec)? Non Oui

H. La création de ce cours implique-t-elle des ressources additionnelles (ressources humaines, incluant les auxiliaires d'enseignement, ou ressources matérielles et physiques)? Non Oui

Si oui, précisez les ressources qui sont requises :

Exigences de qualification pour l'enseignement (à titre indicatif) :

Diplôme :

Maîtrise terminée dans le domaine de la didactique des langues secondes.

Expérience :

- Expérience en enseignement de l'anglais langue seconde (à titre de personne enseignante ou conseillère pédagogique) d'au moins deux (2) ans dans les sept (7) dernières années dans le système scolaire québécois (préscolaire, primaire, secondaire, cégep, université ou centre d'éducation des adultes). Toute personne avec de l'expérience d'enseignement équivalente, mais hors Québec, devra démontrer sa connaissance du contexte québécois dans sa lettre d'intention ou dans le cadre d'une entrevue avec le comité pédagogique ou la direction du Département de didactique des langues.

- Connaissances en lien avec la didactique de l'oral, de l'écrit, des composantes langagières en langue seconde et l'enseignement des langues basé sur les tâches (p. ex., recherche, cours suivis ou enseignés de 2e ou 3e cycle universitaire).

Spécifications:

Compte tenu de l'intégration de la didactique de composantes langagières souvent enseignées séparément, une entrevue pourrait être demandée pour vérifier la compréhension théorique et pratique de ces composantes ainsi que la façon dont l'intégration est conçue.

Équivalences: A ou B

Équivalence A:

Scolarité de maîtrise d'au moins quinze (15) crédits acquise dans les cinq (5) dernières années dans le domaine de la didactique des langues secondes. Connaissances en lien avec la didactique de l'oral, de l'écrit, des composantes langagières en langue seconde et l'enseignement des langues basé sur les tâches (p. ex., recherche, cours suivis ou enseignés de 2e ou 3e cycle universitaire).

ET

a) Expérience en enseignement du français langue seconde (à titre de personne enseignante ou conseillère pédagogique) d'au moins cinq (5) ans dans les dix (10) dernières années dans le système scolaire québécois (préscolaire, primaire, secondaire, cégep, université ou centre d'éducation des adultes). Toute personne avec de l'expérience d'enseignement équivalente, mais hors Québec, devra démontrer sa connaissance du contexte québécois dans sa lettre d'intention ou dans le cadre d'une entrevue avec le comité pédagogique ou la direction du Département de didactique des langues, **OU**

b) Expérience d'enseignement d'un contenu comparable au cours en formation initiale ou continue des personnes enseignantes.

Équivalence B:

Scolarité de doctorat en didactique des langues secondes.

ET

a) Recherche en lien avec l'enseignement des langues basé sur les tâches.

OU

b) Expérience d'enseignement d'un contenu comparable au cours en formation initiale ou continue des personnes enseignantes.

Signature de la direction du département

Date

Évaluation par la Faculté/École des coûts associés à ce cours

<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun coût
<input type="checkbox"/>	Coûts totaux évalués à : \$

S'il y a des coûts associés à ce cours :

<input type="checkbox"/>	Les coûts seront puisés à même l'enveloppe budgétaire de la Faculté/École.
<input type="checkbox"/>	Budget demandé (voir tableau joint)

Signature de la direction administrative de la Faculté/École

Date